

Soixante-Dix-Septième Assemblée mondiale de la Santé

Déclaration du Tchad sur l'action de l'OMS dans les situations d'urgence

Monsieur Le Président,

Le Tchad souscrit à la déclaration de la région africaine relative au point 14.1.

Suite à l'existence et aux répercussions des crises dans les pays limitrophes le Tchad

Fait face à d'importants défis socioéconomiques et Sanitaires.

Ces situations entraînent une pression extrême sur le système de santé Tchadien qui est déjà fragile. En effet, l'on note une augmentation des cas de malnutrition, des risques d'importations des maladies émergentes et ré-émergentes, de propagation des épidémies, des répercussions sur la santé mentale et des atteintes à l'intégrité humaine notamment les viols et agressions physiques.

Le Tchad remercie tous les partenaires notamment L'OMS qui nous ont appuyé dans les réponses et la mise en place des dispositifs de préparations aux urgences sanitaires.

En 2023 s'est faite L'opérationnalisation du Centre des Opérations d'Urgence de Santé Publique avec la mise place du groupe d'intervention d'urgence (SURGE), les équipes médicales d'urgence (EMU) et les équipes d'intervention (EIR) ; la redynamisation du Comité Technique National de Lutte contre les épidémies; l'utilisation du modèle de système de gestion des incidents (SGI) pour la gestion des urgences sanitaires.

Après 2 ans de Gestion de crise de l'EST du Tchad, la plupart des partenaires semblent s'être lassé, à ce jour nous comptabilisons encore 45,4% des réfugiés soudanais soit 588 825 recensés et 165 499 retournés Tchadiens qui ont droit à la santé.

le Tchad alerte et appel les Etats et partenaires à davantage de Solidarité

Je vous remercie